

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1875

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-DEUXIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1876



DESCRIPTION
D'UNE
ESPÈCE NOUVELLE DE SCYMNUS

PAR
MM. E. MULSANT ET A. GODART

Présentée à la Société linnéenne de Lyon le 12 avril 1875.

Scymnus Trojanus.

Tête d'un rouge testacé. Yeux noirs. Antennes d'un rouge testacé. Prothorax noir, pubescent; paré de chaque côté d'une tache d'un rouge testacé, arquée du côté interne, couvrant le cinquième de chaque côté de la base; étroitement relevé en rebord sur les côtés; en angle ouvert dirigé en arrière à la base et presque sans rebord. Écusson petit, noir. Élytres offrant, vers les deux cinquièmes, leur plus grande largeur; rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, noires. Pubescence cendrée. Plaque abdominale complète, n'arrivant pas au bord externe. Pieds d'un rouge testacé.

Long., 0^m,0035 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0015 (3/4 l.).

Corps allongé, peu convexe, noir; antennes d'un rouge testacé.

Tête presque aussi large que longue; offrant au devant des yeux sa plus grande largeur; un peu rétrécie après ces organes; échancrée à son bord antérieur, avec les côtés de ceux-ci arqués; plus convexe en arrière qu'en devant; subéprimée transversalement entre les yeux à la partie antérieure; noire, glabre, ponctuée. Yeux noirs, à facettes assez grosses, en grande

partie coupés par le canthus. *Antennes* insérées sous le rebord des joues, d'un rouge testacé ; de onze articles : le premier à peine plus long que large, cylindrique : le deuxième faiblement élargi d'arrière en avant : le troisième d'un tiers plus grand que le deuxième : le quatrième long, obconique, plus long que le deuxième et plus court que le troisième : les deuxième, troisième et quatrième de même grosseur : les cinquième à onzième grossissant graduellement : le cinquième obconique : les sixième à dixième moniliformes : le onzième le plus gros, suborbiculaire ; un peu moins longuement prolongée que le bord postérieur du prothorax. *Prothorax* tronqué et sans rebord à son bord antérieur ; peu élargi ou légèrement courbé jusqu'au tiers, un peu rétréci en ligne presque droite jusqu'au bord postérieur ; à peine muni d'un rebord étroit et peu visible sur les côtés ; tronqué en ligne presque droite mais légèrement sinuée près des angles postérieurs et muni d'un étroit rebord à la base ; presque aussi long que large ; médiocrement convexe, noir, glabre ; marqué de points rapprochés. *Écusson* très-court, arqué en arrière à son bord postérieur, une fois plus large que long. *Élytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; offrant une dépression pour recevoir ces angles, faiblement élargies jusqu'au sixième de leur longueur ; subparallèles environ jusqu'aux trois quarts ; arrondies prises ensemble à l'extrémité ; rebordées latéralement ; un peu plus convexes que le prothorax ; à neuf rangées striales de points assez gros. *Intervalles* peu sensiblement relevés, pointillés, glabres, noirs. *Dessous du corps* noir, ponctué. *Mésosternum* et *métasternum* tronqué en devant, séparant les pieds intermédiaires et postérieurs. *Prosternum* roux. Premier, deuxième et troisième arceaux du ventre soudés, grands : le quatrième court : le cinquième arqué en arrière. *Pieds* peu allongés. *Cuisses* brunes ou avec une teinte de rouge testacé. *Tibias* bruns. *Tarses* d'un rouge testacé.

PATRIE. L'Asie mineure.